

MA COMPLÉMENTAIRE DE VIE

Plus qu'une mutuelle santé, une complémentaire de vie®

La Mutuelle Familiale agit au-delà du remboursement santé en proposant des garanties de prévoyance et des services solidaires. Son engagement repose sur des missions de protection, de prévention, d'accompagnement et de solidarité pour aider chacun à devenir acteur de sa santé au quotidien.

Un fond social solidaire

Un budget annuel d'environ 400 000 € est dédié à un fond social afin d'accompagner les adhérents confrontés à des difficultés ponctuelles ou à des problèmes de santé particulièrement graves.

La prévention au cœur de votre mutuelle

La mutuelle met à disposition une offre complète de prévention : programmes animés par des spécialistes en présentiel ou à distance, conseils personnalisés par téléphone ou visioconférence, et outils digitaux (articles, fiches pratiques) pour préserver la santé à chaque étape de la vie.



VOS CONTACTS DÉDIÉS

03 82 47 14 61

madetmoselle@mutuelle-familiale.fr

89, Av de la République à
HOMECOURT, 54310

Dans notre agence :

Permanences de votre Mutuelle Intercommunale sur RDV uniquement

- France Services : 2 Bis rue Henri Poulet 54470 THIAUCOURT REGNIEVILLE
- France Services : Place de la Gloriette 57130 ANCY DORNOT

Pour prendre rendez-vous et rencontrer votre conseillère, merci de téléphoner au numéro dédié inscrit en haut de la page.



www.mutuelle-familiale.fr

Mutuelle régie par le livre II
du code de la mutualité.
SIREN n°784 442 915

Siège social
52, rue d'Hauteville
75487 Paris cedex 10



France services



Mutuelle Intercommunale

La Communauté de Communes
MAD ET MOSELLE
s'engage pour votre santé



SANTÉ-PRÉVOYANCE-PRÉVENTION

LE

SAVIEZ-VOUS

?

Votre communauté de communes déploie un nouveau dispositif en partenariat avec La Mutuelle Familiale.

Grâce à un prix attractif négocié, l'offre santé de la mutuelle de commune doit faciliter l'adhésion à la mutuelle et aux remboursements complémentaires de la Sécurité sociale.

L'objectif est de réduire les inégalités d'accès aux soins en apportant un service de proximité de qualité à ses habitants, les personnes renonçant aux soins par manque de moyens sont encore beaucoup trop nombreuses.

La mutuelle de commune est adaptée au budget et aux besoins des administrés :

- Adhésion à effet immédiat (sans carence)
- Pas de questionnaire de santé
- Pas de limite d'âge

Démocratie participative :

Les attentes des adhérents sont prises en compte, des réunions locales sont organisées.



VOTRE OFFRE

Responsable et solidaire, la mutuelle de commune respecte les obligations fixées par la réglementation du 100% santé en optique, en dentaire et pour les aides auditives.

NIVEAU 1 ★★★★

Une garantie santé qui vous couvre sur les prestations essentielles, tout en maîtrisant votre budget.

NIVEAU 2 ★★★★

Une couverture santé adaptée sur les remboursements les plus courants et efficace sur vos frais optiques et dentaires.

NIVEAU 3 ★★★★

Une couverture optimale et complète sur l'ensemble des postes de soins courants; hospitalisation, optique, dentaire, bien-être / prévention.

NIVEAU 4 ★★★★

Une couverture santé renforcée, qui offre une protection maximale, pour l'ensemble des postes de soins.

La Mutuelle Familiale s'engage à mieux comprendre les liens entre santé et environnement grâce à la recherche scientifique. Après avoir créé en 2017 une fondation dédiée aux risques liés aux polluants environnementaux, elle lance aujourd'hui un nouveau dispositif de mécénat pour renforcer la prévention et améliorer l'information du public en santé publique.

LES SERVICES

Kalixia : la puissance d'un réseau de soins
Accédez à de nombreux professionnels de santé à coûts maîtrisés.

Assistance à domicile

Pour vous aider au quotidien, dans les moments de vie compliqués :

- Avant accident;
- Maladie soudaine;
- Hospitalisation programmée ou non;
- Traitement long.

Des garanties d'assistance vous assurent un soutien concret.

Téléconsultation médicale

Ce service permet d'accéder en direct à un médecin généraliste ou spécialiste par téléphone ou via une application mobile sans rendez-vous **24h/24h** et **7j/7**, avec possibilité de prescription d'ordonnance.

Activez votre espace adhérent pour accéder à des services en ligne:

- Suivre vos remboursements en temps réel;
- Télécharger votre carte de tiers payant;
- Trouver votre professionnel de santé;
- Prendre rendez-vous en Visio;
- Vous inscrire aux ateliers de Prévention.

Les conseillers mutualistes pourront vous guider pour installer et utiliser cette application numérique, si besoin.